

REPUBLIQUE DU TCHAD

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE LA
PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT ET DE LA
COOPERATION INTERNATIONALE

SECRETARIAT D'ETAT

DIRECTION GENERALE DU MINISTERE

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE, DES
ETUDES ECONOMIQUES ET DEMOGRAPHIQUES

DIRECTION DES STATISTIQUES ECONOMIQUES

DIVISION DES STATISTIQUES ECONOMIQUES

SERVICE DE LA CONJONCTURE

UNITE-TRAVAIL- PROGRES

وحدة - عمل - تقدم



جمهورية تشاد

رئاسة الجمهورية

التخطيط لتنموي وزارة الاقتصاد و
التعاون الدولي

أمانة الدولة

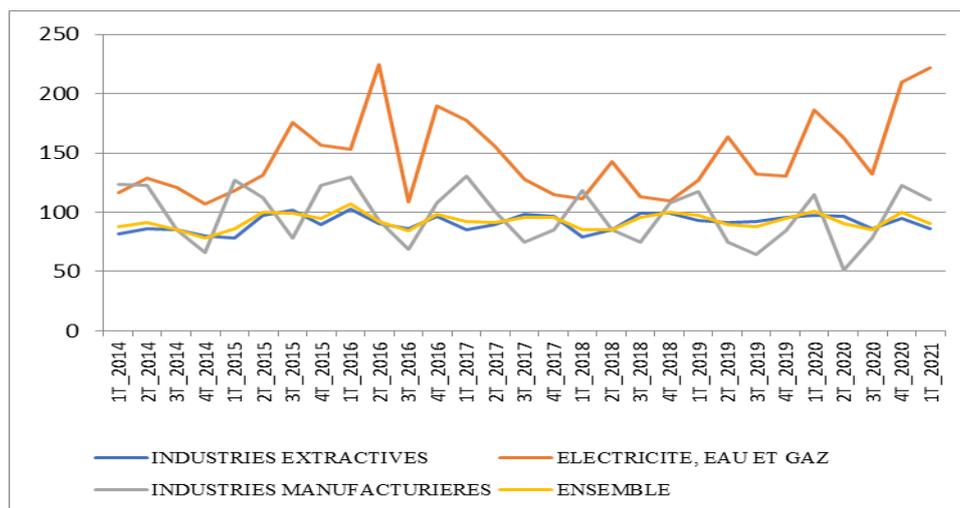
الإدارة العامة للوزارة

المعهد الوطني للإحصاء والدراسات الاقتصادية
والديموغرافية



INDICE HARMONISE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

(1^{er} trimestre 2021)



Présentation

L'Indice Harmonisé de la Production Industrielle (IHPI) est un indicateur permettant de mesurer l'évolution de la production du tissu industriel sur une période bien définie.

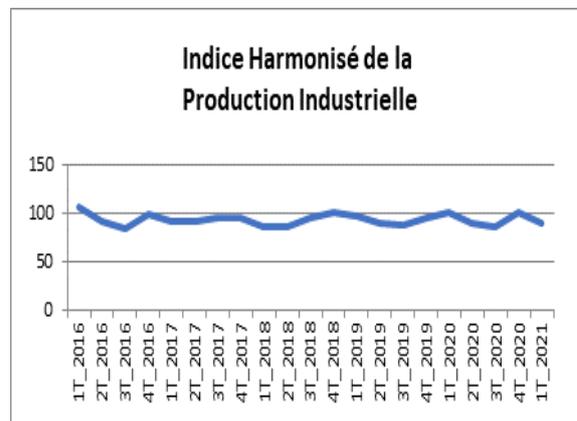
L'Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED) publie depuis janvier 2012 des notes trimestrielles de l'IHPI pour répondre aux besoins pressants des utilisateurs afin que ceux-ci puissent disposer des informations trimestrielles sur l'activité industrielle au Tchad.

Il faut signaler que l'indice base 100 en 2012 du Tchad, couvre les industries extractives, agro-alimentaires, textile, d'habillement et du cuir, d'imprimerie, pétrolières, de matériaux-minéraux, métalliques, manufacturières et de production et de distribution d'eau, d'électricité et de gaz. La nomenclature d'activités et de produits utilisée est celle des Etats membres d'AFRISTAT (Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne). L'indice est de type LASPEYRES et est obtenu en sommant les indices des sous-branches pondérés par leurs valeurs ajoutées respectives par rapport à la valeur ajoutée totale industrielle de l'année de base. Il est publié au plus tard 45 jours après la fin d'un trimestre sous revue. L'échantillon est composé de 26 entreprises avec 34 produits couvrant 95% de la valeur industrielle du pays.

Baisse de production du tissu industriel tchadien

L'année 2021 est entamée avec une décélération de la production industrielle au Tchad au 1^{er} trimestre 2021. En effet, au 1^{er} trimestre 2021, la production industrielle au Tchad a baissé de 9,6% comparée à celle du dernier trimestre de l'année précédente. Cette baisse est une conséquence directe de la diminution de production des industries extractives (-9,7%) suivie de la diminution de production des industries manufacturières (-10,0%). Toutefois, cette baisse de production d'ensemble a été atténuée par la progression de production de l'industrie de production et de distribution d'eau, d'électricité et de gaz (+5,7%).

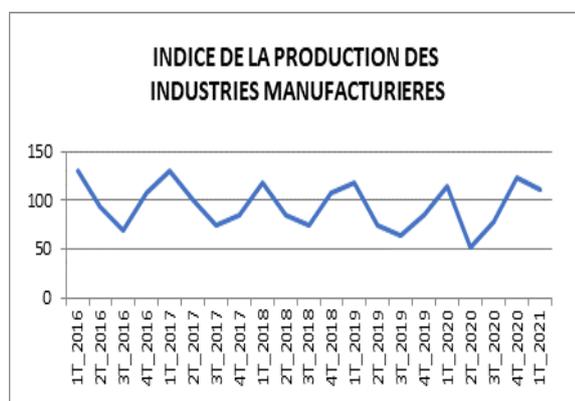
De même, en glissement annuel¹, la production industrielle au Tchad a baissé de 10,4% au cours de ce trimestre.



¹ Variation entre le trimestre de l'année en cours et le même trimestre de l'année précédente.

Baisse de production des industries manufacturières

La production des industries manufacturières qui est en hausse depuis le troisième trimestre 2020 a fléchi au cours du premier trimestre 2021. En effet, au 1^{er} trimestre 2021, la production des industries manufacturières au Tchad a baissé de 10,0% par rapport au 4^{ème} trimestre 2020. Cette baisse serait en partie expliquée par l'augmentation des taxes gouvernementales sur les prix des paquets de cigarettes et la non-application de l'arrêté n°03/PR/MCIPSP/DGM/DGCT/2020 du Ministère en charge du commerce portant suspension provisoire des importations des cigarettes au Tchad². De même, en glissement annuel, la production des industries manufacturières a légèrement baissé de 4,1% au cours du trimestre sous revue.

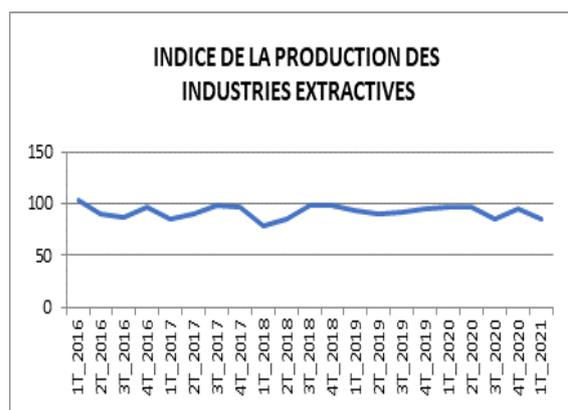


Baisse de production des industries extractives

Au 1^{er} trimestre 2021, la production des industries extractives qui représente une grande partie de la production industrielle au Tchad a

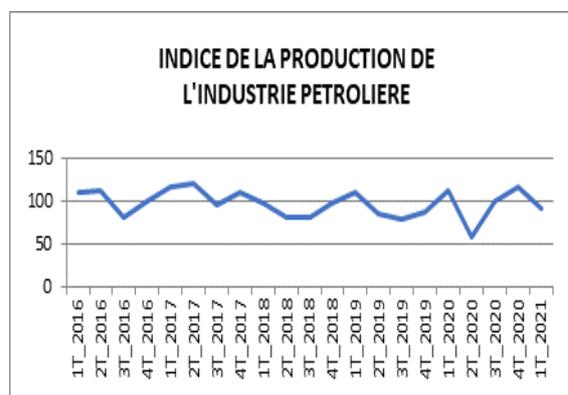
baissé de 9,7% par rapport au dernier trimestre de l'année précédente en rapport direct avec l'arrêt de production de GLENCOR.

De même, en glissement annuel, la production de cette branche a diminué de 12,2% au cours du trimestre sous revue.



La production de l'industrie pétrolière en baisse

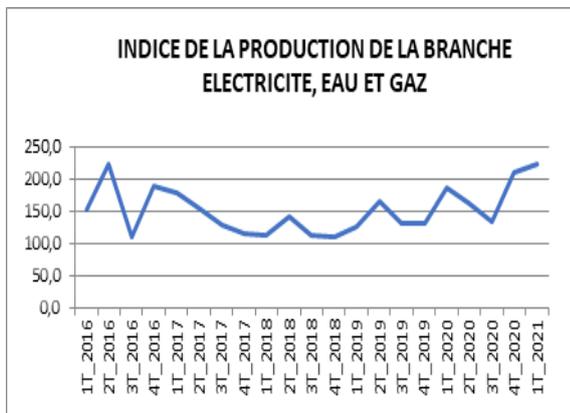
La production de l'industrie pétrolière qui est en hausse depuis le troisième trimestre 2020 fléchit au premier trimestre 2021. En effet, au 1^{er} trimestre 2021, la production de l'industrie pétrolière a baissé tant en variation trimestrielle qu'en variation annuelle respectivement de 21,7% et de 18,2%.



² BEAC, test de conjoncture du 1^{er} trimestre 2021

Hausse de production des industries de production et de distribution d'électricité, d'eau et de gaz

Au 1^{er} trimestre 2021, la production des industries de production et de distribution d'eau, d'électricité et de gaz au Tchad a augmenté tant en variation trimestrielle qu'en glissement annuel respectivement de 5,7% et de 19,0%.



Hausse exceptionnelle de production des industries de matériaux-minéraux

La production des industries de matériaux-minéraux qui est en forte hausse depuis le quatrième trimestre 2020 a gardé la même tendance au premier trimestre 2021. En effet, elle a augmenté fortement de 171,4% au 1^{er} trimestre 2021 comparé au 4^{ème} trimestre 2020 avec la reprise des activités de production de la SONACIM. De même, en glissement annuel, la production des industries de matériaux-minéraux a fortement augmenté de 78,2% au cours du trimestre sous revue.

Hausse de production des industries agro-alimentaires

Au 1^{er} trimestre 2021, les activités de production des industries agro-alimentaires ont légèrement augmenté de 3,4% par rapport au 4^{ème} trimestre 2020. De même, en glissement annuel, la production des industries agro-alimentaires s'est accru de 13,3% au cours du trimestre sous revue.

Indices branches regroupées

BRANCHES D'ACTIVITES	Valeur des indices, base 100 : 2014		
	1 ^{er} Trim. 2021	Variation Trimestrielle (%)	Glissement annuel (%)
Industries extractives	85,8	-9,7	-12,2
Industries agroalimentaires	151,8	3,4	13,3
Industries du textiles, d'habillement et cuir	58,2	0,0	0,0
Imprimerie	73,2	0,0	-26,1
Industrie pétrolière	91,2	-21,7	-18,2
Industries de matériaux et minéraux	117,4	171,4	78,2
Industries métalliques	31,6	0,0	989,6
Industries manufacturières	110,5	-10,1	-4,1
Autres industries manufacturières	54,1	0,0	0,0
Electricité, eau et gaz	221,9	5,7	19,0
IHPI_Global	90,4	-9,6	-10,4

Aperçu méthodologique de l'IHPI

Champ couvert

Dans le cadre de l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle (IHPI) dans les pays membres d'AFRISTAT, le champ de l'industrie est bien délimité : le calcul de l'IHPI se rapporte au seul secteur secondaire et ne prend en considération que les activités productives des entreprises industrielles. L'activité d'égrenage du coton est classée dans la Nomenclature d'Activités des Etats Membres d'AFRISTAT (NAEMA) parmi les activités agricoles. Les industries extractives sont incluses dans le champ de l'IHPI. Les Boulangeries industrielles qui sont à l'évidence des industries alimentaires, sont aussi incluses dans le calcul de l'IHPI. A l'inverse, les dépôts de pain ne sont pas pris en compte. Les activités de construction ne sont pas également concernées.

Echantillon

Les entreprises qui composent l'échantillon ont été choisies à partir de la liste des entreprises du répertoire des entreprises dont dispose l'INSEED. Cette liste a été étendue à d'autres entreprises issues des fichiers des autres administrations (Direction Générale de Service des Impôts, Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, etc.). Les entreprises sont classées par secteur d'activités. Les variables comme la valeur ajoutée (VA), le Chiffre d'Affaires (CA) et les effectifs du personnel ont été retenues comme critères pour mesurer les performances industrielles. L'échantillon d'entreprises enquêtées couvre l'ensemble des dix branches d'activités industrielles. Il a été choisi en tenant compte de la représentativité sectorielle et de la représentativité selon la taille des entreprises. L'échantillon définitif retenu pour le suivi de la conjoncture dans l'industrie compte 26 entreprises et 31 produits couvrant 95% de la valeur industrielle du pays.

Méthode de tirages de l'échantillon

Au niveau de chaque secteur, le tirage de l'échantillon est fait en deux étapes : la première est relative à la sélection des grandes entreprises de la strate. Un tri des entreprises par taille décroissante du CA est effectué, ainsi que le calcul des proportions du CA des entreprises retenues dans la base de sondage et celui de proportion cumulée. Il est fixé un seuil de pourcentage cumulé de CA, une borne au-delà de laquelle toutes les entreprises sont retenues.

La deuxième étape consiste à la sélection des autres entreprises de la strate. Pour les entreprises dont le pourcentage du CA est inférieur à la borne fixée, il est procédé à un échantillonnage par choix raisonné sur la base du CA ou de la taille de l'entreprise.

Méthode de calcul de l'IHPI

Le calcul des IHPI s'effectue de manière hiérarchisée en partant des indices élémentaires correspondant aux produits industriels caractéristiques (séries témoins) aux indices de sous-branche et à l'IPI harmonisé national. Les indices élémentaires représentent le rapport de la quantité produite au cours du trimestre courant à celle correspondant à la moyenne de l'année de base. Les indices de sous-branches sont des indices de type LASPEYRES pondéré des indices élémentaires précédents relatifs aux produits selon le poids respectif (pour l'année de base) dans la valeur ajoutée totale. L'IHPI est un indice de type LASPEYRES et est obtenu en sommant les indices des sous-branches pondérés par leurs VA respectives par rapport à la VA totale industrielle de l'année de base.

Tableau A01 : Indices par branches d'activité

BRANCHES	Pondérations	T1_2020	T4_2020	T1_2021	Variation trimestrielle	Glissement annuel
EXTRACTION D'HYDROCARBURES	8148,7	97,6	94,9	85,2	-10,3	-12,7
AUTRES ACTIVITES EXTRACTIVES	17,3	102,6	64,1	129,9	102,7	26,6
ACTIVITÉS DE SOUTIEN AUX INDUSTRIES EXTRACTIVES	289,3	100,0	100,0	100,0	0,0	0,0
FABRICATION DE BOISSONS	100,1	57,6	126,0	119,2	-5,4	106,8
FABRICATION DES PRODUITS A BASE DE TABAC	86,6	48,7	25,4	20,1	-20,9	-58,8
FABRICATION DE PRODUITS TEXTILES	1,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
FABRICATION D'ARTICLES D'HABILLEMENT	7,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
IMPRIMERIE ET REPRODUCTION D'ENREGISTREMENTS	7,1	99,1	73,2	73,2	0,0	-26,1
RAFFINAGE PÉTROLIER, COKEFACTION	907,8	111,5	116,5	91,2	-21,7	-18,2
FABRICATION DE MATERIAUX MINERAUX	30,5	65,9	43,3	117,4	171,4	78,2
FABRICATION DE MACHINES ET D'EQUIPEMENTS N.C.A.	28,4	0,0	31,6	31,6	0,0	989,6
FABRICATION DE MEUBLES ET MATELAS	0,2	54,1	54,1	54,1	0,0	0,0
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ,	57,6	205,1	230,3	210,6	-8,5	2,7
CAPTAGE, TRAITEMENT ET DISTRIBUTION D'EAU	12,7	101,8	117,8	273,1	131,8	168,2
ENSEMBLE	10000,0	100,9	100,0	90,4	-9,6	-10,4

Source : INSEED/DSE/SC/2021

Supervision générale :

- **Dr BARADINE ZAKARIA MOURSAL**, Directeur Général de l'INSEED.

Coordination technique des travaux :

- **AHMAT SOULEYMAN HACHIM**, Directeur des Statistiques Economiques ;
- **ZAKARIA ISSAK ABDELKERIM**, Chef de Division des Statistiques Economiques ;
- **FANGAMLA MARANDI**, Chef de Service de la Conjoncture.

Traitement et rédaction :

- **KOÏNA ALAÏNA**, Cadre Statisticien Economiste au Service de la Conjoncture ;

Collecte des données :

- **AFEZOU Michel** ;
- **ABDEL NASSER Idriss Daoud** ;
- **BRAHIM Hassan** ;
- **SABRE Hassan Hachim** ;
- **YADIA PAYANFOU**.

Toutes les correspondances concernant l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle sont à adresser à : **Monsieur le Directeur Général de l'INSEED, Rue Brosset, Quartier Djambal Ngato, BP : 453 - N'Djaména-Tchad, tel: +235 22 52 31 64, Fax: +235 22 52 66 13, E-mail: info@inseed.td, Site web: www.inseed.td**